

INTRODUCTION GENERALE

Plusieurs études de texte journalistique ont été effectuées au cours de ces vingt dernières années. C'est en partie une riposte à la prédominance de textes littéraires dans les études de la langue écrite, mais cette tendance relève aussi de l'actualité et de l'accessibilité des textes de journaux : « *For most citizens, news is perhaps the type of written which they are confronted most frequently* »⁽¹⁾.

Cependant, on a vu peu d'analyses linguistiques approfondies des titres de journaux, exception faite des ouvrages de H. Straumann (1935), de I. Mardh (1980) et de A. Simon-Vandenberg (1981) sur les titres de journaux britanniques ; et de F. Sullet-Nylander (1998) sur les titres de journaux français.

En effet, de la linguistique du texte aux sciences de la communication, en passant par la théorie de l'argumentation, la déconstruction, l'esthétique de la réception, la pragmatique et bien entendu la sémiotique, les méthodes d'analyse liées au *titre* malgré leur hétérogénéité, se rejoignent dans leur intérêt pour les phénomènes de la production et de la construction du sens.

L'étude de l'intitulation que nous esquissons ici vient d'illustrer une manière de faire de la sémiotique sur les *titres* comme étant des micro-objets linguistiques qui meublent notre quotidien. Une étude qui s'inscrit dans la problématique sémiotique de la nomination. Elle tente de répondre à deux questions principales : sous quelle forme se réalisent les titres dans les *faits divers* ? quelle est leur fonction dans le discours journalistique ?

Parmi les interrogations que soulève le titre, nous retenons celle qui concerne ses fonctions, car la réponse qu'elle requiert semble une condition nécessaire et suffisante pour expliquer l'objet lui-même et rendre compte de sa

1- VAN DIJK T A. : *News Schemata*, Ed.Cooper & Greenbaum, London, 1986, p. 156. Trad.fr : « Pour la plupart des gens, la presse est le type d'écrit le plus fréquent ».

spécificité en tant qu'unité sémiotique.

Une autre remarque semble déclencher une polémique continue : si certains constatent, avec quelques autres indications, que le titre est une des rares parties qui apparaissent sur nos journaux, d'autres insistent sur les fonctions métalinguistique et séductive (promotionnelle) de ce micro-objet. Il faudrait alors penser à cette vaste classe des figures sémiotiques surgissant sur tous les conditionnements d'objets.

Définir le titre comme élément de paratexte consiste à déterminer son emplacement (question où ?), sa date d'apparition, et éventuellement de disparition (quand ?), son mode d'existence (comment ?) et les caractéristiques de son instance ou situation de communication (nature du destinataire et du destinataire, degré d'autorité et de responsabilité du premier, force illocutoire du message,...). Le titre pourra, donc, avoir sa place à l'intérieur d'une sémiotique des objets (le journal par exemple) et pas seulement à l'intérieur d'une sémiotique des textes.

Dans notre étude, nous proposerons d'examiner cette question avec plus d'attention, en prenant le cas du titre du *fait divers* comme élément journalistique paratextuel, tout en fixant les objectifs suivants :

- proposer un modèle susceptible d'être appliqué à d'autres éléments du paratexte journalistique : chapeau, illustrations, commentaires, etc..
- partir d'une lecture comme structuration, abandonnant le discours critique, pour entrer dans un discours de la lecture du titre du fait divers : une écriture-lecture.
- évaluer un titre ne peut l'être que par la liaison à une pratique, celle de l'interprétation, où le lecteur ne serait plus un simple

consommateur mais producteur de titres.

Nous partons du travail de G. Genette (1987), « l'auteur qui a, parmi ceux qui ont étudié le titre, le mieux exploré le sujet »⁽¹⁾, mais nous développerons et nuancerons ces formulations en s'appuyant sur des conceptions d'autres spécialistes (la bibliographie présente une remarquable divergence en ce qui concernent les deux notions-clés : Sémiotique et Titre) pour en découvrir une autre conception du phénomène.

Nous essaierons de montrer que la forme des titres est régie par un ensemble restreint de règles de formation (morpho-syntaxique, topographique, typographique, etc.) dépendant du genre journalistique (ici, le *fait divers*), et de mettre en lumière quelques aspects de la fonction du titre en lien avec la structuration du discours pour conclure que le titre est un élément qui participe fortement à la construction du sens dans le discours journalistique.

Bien que les formes des titres des *faits divers*, dans notre presse algérienne d'expression française, soient fort variées, il nous semble cependant possible de s'appuyer sur un ensemble restreint de titres qui serviront d'illustration. Ce corpus est tiré d'un journal quotidien reconnu par sa grande diffusion sur tout le territoire national "*Le Quotidien d'Oran*"⁽²⁾. L'ensemble des titres collectés de ce journal ne se présentent évidemment pas comme un modèle d'intitulation du *fait divers* à "l'algérienne", mais comme une sorte d'échantillonnage permettant la mise en pratique de la méthodologie envisagée (l'analyse sémiotique).

Notre recherche est composée de deux parties majeures :

La première partie pose les bases théoriques de l'étude. Nous y détaillerons la

1- VIRBEL J. : *Éléments d'analyse d'un titre*, Ed.Prescot, Toulouse, 2002, p. 123.

2- Petit journal régional devenu, en quelques années, le premier quotidien national francophone d'Algérie, selon le rapport du ministère de la culture, Déc 2005.

question de « sémiotisation » et sa conception problématique en tenant compte de différentes approches sémiotiques et de différents niveaux de l'analyse sémiotique du signe linguistique. Le « titre », ses définitions , ses fonctions, ses formes et ses particularités dans le discours journalistique, y sont exposés dans leur conception d'hier et dans leur renouvellement d'aujourd'hui.

La seconde partie sera consacrée à l'étude que nous avons menée sur les titres collectés; une étude qui vise à dégager, à priori, les composantes typographique et morpho-syntaxique du *titre du fait divers*, puis, à rendre compte de l'organisation narrative et discursive de l'énoncé-titre. Il ne s'agit pas seulement de dégager des relations qui assurent la cohérence de ses micros-objets sémiotiques, mais aussi de prendre en compte le rapport de l'instance énonçante par rapport à ce qu'elle a effectivement produit.